

Date limite d'envoi : 1 mars 2021



10, 11 et 12 SEPTEMBRE 2021



DOSSIER DE CANDIDATURE

**PHOTOGRAPHE-ARTISTE
AMATEUR OU PROFESSIONNEL**

Présentation	page 2
Infos pratique	page 3
Dossier d'inscription	page 4

PHOTO-VIDEO-CLUB DORDIVOIS

FESTI'Phot 45

2, rue de la Capioterie
Place des Anciens Combattants
45680 DORDIVES

09 77 51 14 68

Organisation.festiphot45@gmail.com

FESTI'Phot 45

Présentation

Pensé et créé en 2018, le FESTI'Phot45 est un jeune Festival photo installé sur la commune de Dordives (45). C'est aussi le premier festival photographique du Loiret multi-thèmes qui se déroulera pour sa seconde édition les 10, 11 et 12 Septembre 2021 !

“ La Photo ? Un monde qui vous fera rêver ! ”

Une première édition forte de 30 photographes professionnels ou “amateurs” et 10 clubs Photo de la région a offert pendant trois jours à plus de 2000 visiteurs une exposition d'images de très grande qualité. Au total plus de 1200 images de thèmes variés ont été présentée au public.

Pour cette deuxième édition le FESTI'Phot45 change de lieu. Toujours à Dordives mais dans un lieu plus spacieux en pleine nature, au parc de la Prairie aux Etangs.

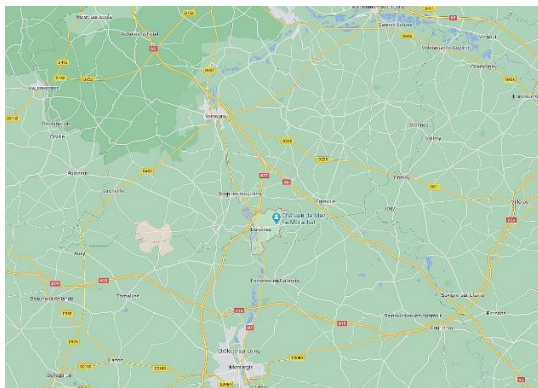
Situation géographique

DORDIVES est une ville située dans le département du Loiret en Région Centre-Val-de-Loire, d'environ 3500 habitants. Elle se situe dans la région du Gâtinais et fait partie de la communauté de communes des “ Quatre Vallées”.

La commune bénéficie d'une situation privilégiée au niveau géographique, proche de la région parisienne et facilement accessible par les différentes voies de circulation.

En effet, bien que située dans le Loiret, Dordives est proche des départements de Seine-et-Marne (Ile-de-France) et de l'Yonne (Bourgogne-Franche-Comté).

La commune, située sur l'ancienne Route Nationale 7, est desservie par les autoroutes A6, A77, A19. La gare de Dordives est desservie par la ligne R, Paris-gare de Lyon – Montargis.



Dossier d'inscription

PHOTOGRAPHE – ARTISTE

AMATEUR ou PROFESSIONNEL

Merci d'envoyer un dossier complet avant le 1 Mars 2021

A l'attention de la Section FESTI'Phot45 à l'adresse suivante :

PHOTO-VIDEO-CLUB DORDIVOIS

Section FESTI'Phot 45

2, rue de la Capioterie

Place des Anciens Combattants

45680 Dordives

ou par mail : organisation.festiphot45@gmail.com

Le dossier devra être composé de la façon suivante :

- **Présentation de l'auteur**
- **Coordonnées complètes** : adresse postale et électronique – coordonnées téléphoniques
- **Press-book** nous renseignant sur les éléments suivants : vous êtes amateur ou professionnel – vous avez déjà exposé ou non – lieux d'expositions, etc... renseignements que vous jugerez utiles de nous communiquer.
- **Description du projet d'exposition proposé** (titre si déjà connu).

Pour toutes les expositions que vous souhaitez nous soumettre, **proposez un thème** (éventuellement indiquez le nombre de photographies, le format avec encadrement et toute autre information déjà connue (support, contre collage, cadre...))

Vous devez joindre impérativement à votre dossier :

- Un CD ou clef USB de 20 photographies maxi par courrier ou par WeTransfer au format Jpeg et redimensionnées (ex : 20x30 cm à 300 dpi) sans marges ni description, 6Mo maximum par photo.
- Une planche contact de toutes les images de votre dossier sous forme de vignettes sur une seule feuille au format A4 – qualité photo non nécessaire).

A noter :

- **Seuls les dossiers qui parviendront aux adresses courrier ou mail indiquées plus haut** seront pris en compte (cachet de la poste ou date d'envoi du courriel faisant foi).
- Si votre dossier est sélectionné par la commission de sélection vous devrez adhérer à la condition d'inscription-règlement 2021 mentionnée ci-après :



Fiche de renseignement

Nom		Prénom	
Adresse			
Ville et Code Postal			
Téléphone			
Mail			

Présentation :

Vous êtes :

Professionnel		Amateur		Club	
----------------------	--	----------------	--	-------------	--

CONDITION D'EXPOSITION

Des frais d'inscription seront demandés : 30 €

Emplacement : il vous sera donné lors votre arrivée sur le lieu du festival et ne pourra être contesté d'aucune façon.

Installation/démontage : l'installation se fera le jeudi de 16h à 19h et le vendredi matin de 7h à 10h.

Tous les véhicules devront être hors du parc à partir de 19h le jeudi et vendredi à 10h. Le démontage se fera le dimanche après 18h.

Légendes : Un panneau de présentation du photographe est demandé.

Exposition : La production de l'exposition est à la charge de l'auteur.

Livres : si des livres sont vendus sur votre stand, veuillez faire parvenir votre n° de SIRENE aux organisateurs avec le dossier d'inscription.

Autorisation de Publication : 5 images de votre exposition seront libres de droit et serviront à la promotion du festival.

Badge d'accès : 2 badges seront fournis à l'exposant (veuillez informer l'organisation du nom de la deuxième personne).

Une attestation d'assurance devra nous être fournie avec votre dossier